



[Volet B]

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24095456***

Déposé / Registered

13 JUN 2024

au greffe du Tribunal de l'entreprise
Tribunal de Commerce de BruxellesN° d'entreprise : **0439 939 441****Nom**(en entier) : **STUDIO CAMELEON**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Place jardin aux fleurs 12- 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

Ce jour, le 12 juin 2024, je soussignée Katelijne Van Loo, administrateur de la SRL STUDIOS CAMELEON, déclare avoir pris les résolutions suivantes:

1. Je décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante à partir de ce jour :
Rue des Chartreux, 19/25 à 1000 Bruxelles

2. Je donne mandat à la SRL CLW Associates, représentée par Mr Georges Latran avec faculté de substitution pour effectuer les démarches utiles pour la publication de la présente décision aux annexes du Moniteur belge ainsi qu'à la banque carrefour des entreprises et à l'administration de la TVA.

Georges LATRAN
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2024 - Annexes du Moniteur belge